

13 Genolier, la ferme-château du Bois de Chênes



quand

samedi 1 et dimanche 2, de 10h à 17h

où

route de Coinsins

visites

libres, avec les commentaires de Nicolas Delachaux et Patrick Tamone, architectes du bureau glatz & delachaux à Nyon en charge de la restauration, et de Vanessa Diener, étudiante en histoire de l'art UNIL

informations

- › CFF, arrêt Genolier, puis suivre signalisation, env. 25 min à pied
- › bus 820, arrêt Coinsins ou Vich, puis suivre signalisation, env. 25 min à pied
- › parking en lisière du Bois sur la route de Coinsins, à mi-chemin entre Genolier et Coinsins, puis 10 min à pied
- › site en chantier: tenue et chaussures adaptées
- › www.boisdechenes.ch

organisation

Section monuments et sites

La maison du Bois de Chênes, classée monument historique, a été construite au 17^e siècle, entre 1688 et 1694, par le nouvel acquéreur de la seigneurie de Genolier, Étienne Quisard, seigneur de Givrins. Un acte symbolique fort, ce que tend à démontrer un plan exceptionnel de 1692, où la maison règne magistralement au milieu de la grande forêt. L'ensemble bâti, actuellement aux mains de la fondation du Bois de Chênes, a été très bien préservé. Celui-ci comporte une habitation de maître mitoyenne d'un grand rural, un boiton, un four à pain, une fontaine, un canal et un vaste jardin clos de murs.

Autant d'éléments qui ont procuré au lieu un mode de vie autarcique. Le tout connaît actuellement un important chantier de restauration et de valorisation, l'occasion de venir découvrir un lieu enchanteur, au milieu d'une réserve naturelle protégée depuis plus de 50 ans. La visite du chantier permettra de comprendre les conditions particulières imposées tant par la préservation du monument que celle de la réserve naturelle. Une gageure que la fondation gestionnaire des lieux relève, mettant en valeur tout à la fois le patrimoine bâti et le patrimoine naturel.

Patrimoine naturel du Bois de Chênes

- › visites guidées de la réserve naturelle
- › samedi 1 et dimanche 2, à 10h30, 12h30 et 14h30, durée env. 1h, groupes de 25 personnes maximum
- › par l'Association pour le Bois de Chênes de Genolier, avec Georges Mermillod, Bernard Messerli, Olivier Jean-Petit-Matile et Florian Meier
- › www.abcg.ch

